Burundi : institution de la fête communale le 1er samedi du mois d'août

@rib News, 31/07/2013 – Source XinhuaLe gouvernement burundais a annoncé mercredi l'institution de la fête communale qui sera célébrée le 1er samedi du mois d'août de chaque année."La fête communale sera une occasion se remémorer des valeurs positives qui fondent notre société en général et nos communes en particulier car, chaque commune a ses particularités culturelles, sociales et touristiques", a indiqué au cours d'un point de presse le ministre burundais de l'Intérieur, Edouard Nduwimana.

L'institution de cette fête nationale vise entre autres à donner l'occasion à toutes les populations natives et résidantes de se retrouver pour échanger de maniÃ"re transparente sur la situation politique, sociale et économique prévalant dans la commune et ses perspectives d'avenir.Les autres objectifs sont d'établir des contrats de performance des élus communaux et collinaires en tenant compte des spécificités de chaque commune, colline ou quartier, de procéder à l'évaluation de ces contrats à mi-parcours, d'améliorer leur suivi- évaluation par des personnes neutres et externes mais natives de la commune et de mobiliser les moyens financiers, matériels et humains appropriés pour la mise en oeuvre de ces contrats.Avec l'institution de cette fête communale, il y aura également la promotion de l'amour de chez soi et de l'amour de la patrie et du travail chez les jeunes et de celle de la cohésion sociale.C'est aussi au cours de cette fête communale qu'il sera procédé à la remise de dons aux personnes qui se seraient engagées de façon exceptionnelle au développement de leur commune.Pour cette année, cette fête sera célébrée le 17 août 2013.

http://www.arib.info Propulsé par Joomla! Généré: 28 April, 2024, 11:53